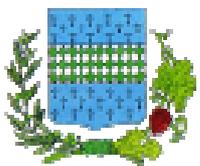




# BILAN DE LA GESTION 2011 PREVISIONNEL 2012

*JANVIER 2012*



Commune de  
**Sanilhac-Sagriès**



## SOMMAIRE

<b>LA RESERVE</b>	<b>2</b>
<b>LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2011</b>	<b>3</b>
<b>ETAT D'AVANCEMENT GLOBAL DU PROGRAMME D' ACTIONS</b>	<b>4</b>
<b>GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES</b>	<b>5</b>
RESTAURATION DE PELOUSES SECHES	5
GESTION DE LA CHENAIE VERTE	6
GESTION DE LA GROTTTE DE LA BAUME SAINT VEREDEME, EN FAVEUR DES CHAUVES-SOURIS	8
MATERIALIZATION DE L'ARRETE PREFECTORAL DE PROTECTION DE BIOTOPE, EN FAVEUR DE L'AIGLE DE BONELLI	9
<b>DIAGNOSTICS ET SUIVIS ECOLOGIQUES</b>	<b>10</b>
PRINCIPALES ACTIONS ET INTERVENANTS	10
ETAT DE LA CONNAISSANCE DES INSECTES ET ARACHNIDES	11
<b>GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL</b>	<b>12</b>
DECOUVERTE D'UN SITE MAJEUR POUR L'ETUDE LA PALEOFAUNE	12
<b>COMMUNICATION, ACCUEIL, PEDAGOGIE</b>	<b>13</b>
PARTICIPATION A UN PROJET NATIONAL DE PRODUCTION PHOTOGRAPHIQUE	13
PARTICIPATION AUX ANIMATIONS	14
FREQUENTATION DE LA PERMANENCE	14
ACCUEIL DE STAGIAIRES	14
<b>MAINTENANCE, ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS</b>	<b>15</b>
ACTUALISATION DE LA SIGNALETIQUE REGLEMENTAIRE DE LA RESERVE	15
<b>PARTENARIATS, PARTICIPATION A DIVERS PROJETS ET AUX RESEAUX</b>	<b>15</b>
<b>REGLEMENTATION, POLICE, SURVEILLANCE</b>	<b>16</b>
COMMISSIONNEMENT AU TITRE DE LA REGLEMENTATION « RESERVES NATURELLES »	16
DEMANDES D'AUTORISATION AU TITRE DE LA REGLEMENTATION DE LA RESERVE	16
<b>BILAN FINANCIER</b>	<b>17</b>
CHARGES	17
PRODUITS	17
<b>LE PROGRAMME PREVISIONNEL 2012</b>	<b>18</b>
<b>LES ACTIONS</b>	<b>19</b>
<b>LE BUDGET</b>	<b>24</b>
CHARGES	24
PRODUITS	24

## LA RESERVE

La réserve naturelle régionale des gorges du Gardon couvre 491 ha de terrains, entre Nîmes et Uzès, au cœur du massif du Gardon.

Depuis sa création en 2001, sous le statut de réserve volontaire, elle est gérée conjointement par les propriétaires des terrains classés : la [Commune de Sanilhac-Sagriès](#) et le [Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon](#).

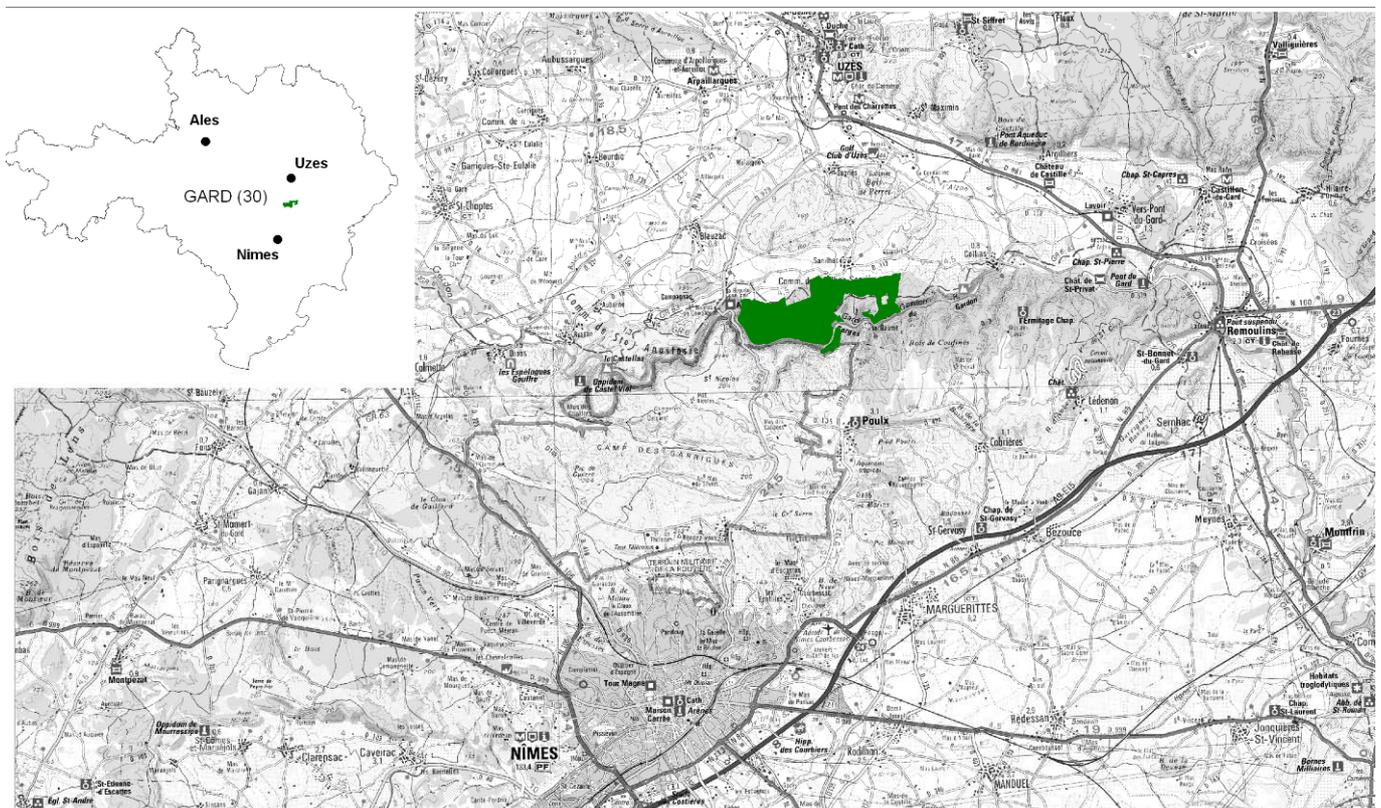
Depuis 2005 et la mise en place du statut de réserve naturelle régionale, la [Région Languedoc-Roussillon](#) est l'autorité de tutelle et le principal financeur de la réserve.

Le premier plan de gestion de la réserve couvrait la période 2004-2008. Sa mise en œuvre a été évaluée en 2009.

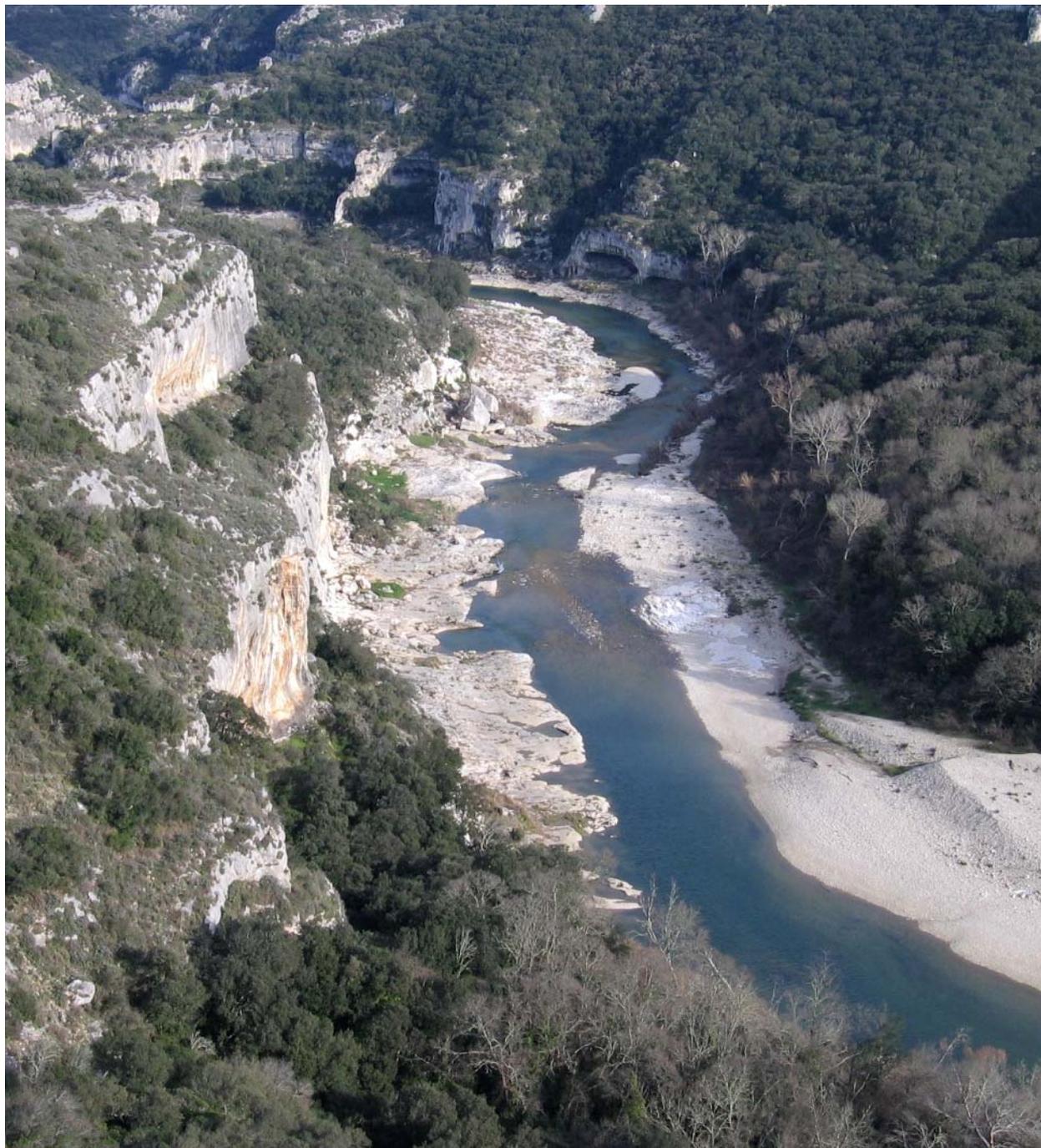
Le second plan de gestion de la réserve, qui couvre les années 2010 à 2014, a été validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel le 27 octobre 2010. Il a été approuvé par le Conseil Régional lors de la séance du 14 avril 2011.



### 1 / Localisation de la réserve naturelle



## LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2011



Le Gardon s'écoule au fond d'un canyon encaissé, bordé de falaises calcaires

## ETAT D'AVANCEMENT GLOBAL DU PROGRAMME D' ACTIONS

67 actions étaient programmées en 2011. Le bilan de mise en œuvre présenté dans le tableau ci-dessous montre un **taux de réalisation très satisfaisant avec 82% d'actions achevées.**

CATEGORIES D' ACTIONS	NOMBRE D' ACTIONS				TOTAL
	 Achevées	 En phase de finalisation	 A poursuivre	 Non mises en oeuvre	
Gestion des habitats & des espèces	6				6
Diagnostics & suivis écologiques	5	4	1	1	11
Gestion du patrimoine culturel	3				3
Communication, fréquentation, accueil, pédagogie	7		2	2	11
Police, surveillance	5	1			6
Partenariats	16		1		17
Participation aux projets de massifs & aux réseaux					
Maintenance des équipements	7				7
Gestion administrative et financière	5				5
Autres <sup>1</sup>	1				1
<b>TOTAL</b>	<b>55</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>67</b>

Etat d'avancement du programme d'action 2011 au 31/01/2012 : les actions sont réparties en catégories correspondant à la terminologie habituellement utilisée dans les plans de gestion

Les actions en phase de finalisation correspondent à des diagnostic ou des suivis écologiques pour lesquelles les rapports d'activité sont en relecture, et au commissionnement du technicien de la réserve (cf. page 14).

4 actions entamées n'ont pas pu être achevées et se poursuivront en 2012 :

- la mise en place d'un dispositif de suivi des formations dominées par le Chêne vert,
- la réalisation d'une exposition relative au milieu souterrain,
- la contribution au projet de sentier d'interprétation passant par la baume Saint-Vérédème
- la saisie des dispositifs de collecte mis en œuvre sur la réserve, dans le cadre du Système d'Information sur la Nature et les Paysages.

Enfin 3 actions n'ont pas pu être mises en œuvre pour des raisons de défaillance matérielle (suivi de la fréquentation) ou en raison d'arbitrages budgétaires en cours d'année (étude de faisabilité d'un lieu d'accueil dans la grange acquise par la commune, élaboration de documents-cadre pour certains aspects de la gestion).

Les chapitres qui suivent précisent la mise en œuvre des principales actions.

<sup>1</sup> Il s'agit d'un travail exploratoire pour la cartographie 2,5D et la représentation des falaises.

## GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES

### • Restauration de pelouses sèches

Un des principaux objectifs du 1ier plan de gestion de la réserve visait à **restaurer des pelouses sèches**. En effet, ces habitats ont fortement régressé du fait de la déprise agricole, avec pour conséquence une perte de biodiversité car ils abritent une faune et une flore très riches. Depuis 2004, **22 hectares** sont l'objet d'une opération de restauration de pelouses au sein de la réserve. Après un 1ier débroussaillage mécanique, ces surfaces sont entretenues annuellement par gyrobroyage et par du pâturage ovin.

Les **travaux d'entretien mécanique** ont été effectués par une entreprise de travaux agricoles, **entre le 18/02 et le 03/03**.

Dans la réserve, les interventions sur la végétation doivent être achevées au 10 mars, de manière à préserver la tranquillité de la faune en période de reproduction.



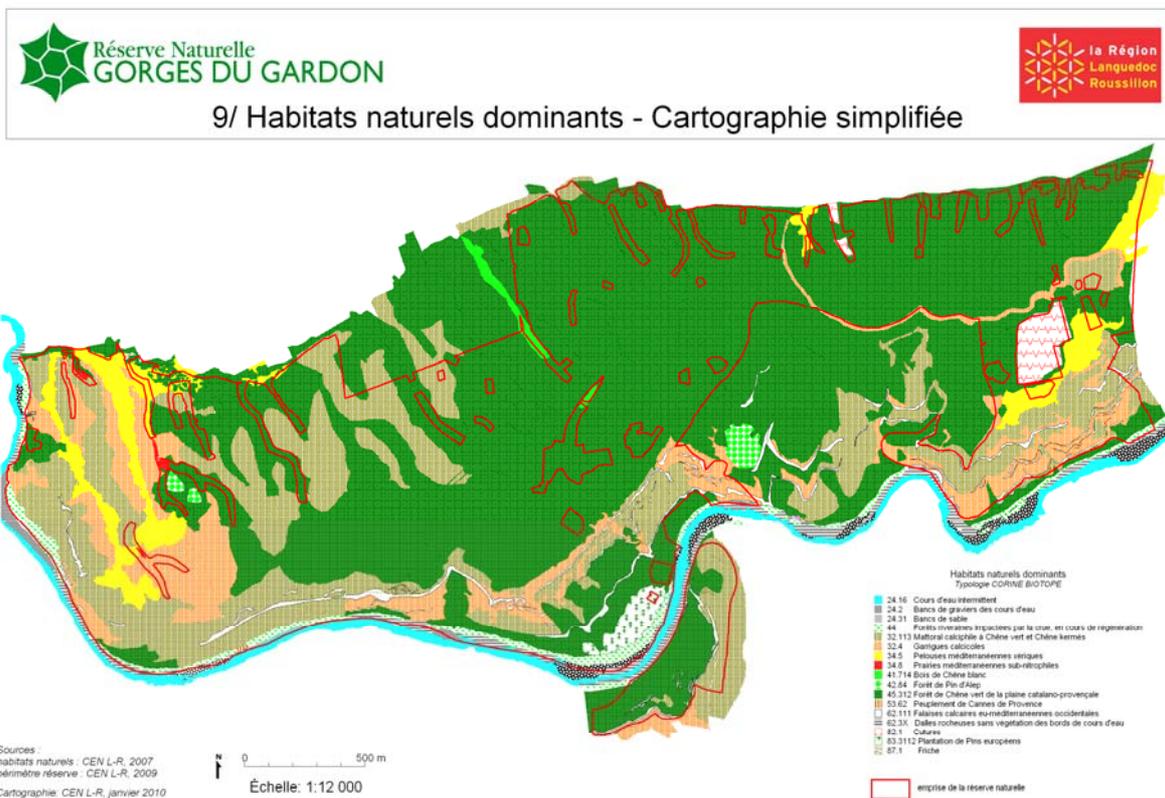
Vue d'une des zones ré-ouvertes avant et après débroussaillage mécanique

## • Gestion de la chênaie verte



La forêt de Chêne vert est l'habitat dominant sur la réserve : elle couvre plus de la moitié de sa surface.

Elle se présente sous la forme d'un taillis dense et relativement uniforme qui résulte d'une exploitation forestière intense par coupes rases, puis de son arrêt depuis l'après-guerre.



Les **objectifs à long terme** du plan de gestion en vigueur pour cet habitat sont :

- **prioritairement le laisser vieillir, jusqu'à la sénescence ;**
- *secondairement favoriser une diversification de la structure des peuplements, ceci dans le cadre de la mise en œuvre de travaux sylvicoles.*

**Ainsi 90% de la surface de Chênaie verte au sein de la réserve sont destinés à évoluer naturellement, sans intervention directe des gestionnaires. Un suivi du peuplement accompagnera cette mesure.**

*Pour répondre au second objectif, environ 25 ha de chênaie sont identifiés comme pouvant être l'objet de coupes de bois entre 2010 et 2029 (durée de l'aménagement forestier).*

L'aménagement forestier élaboré par l'[Office National des Forêts](#) et le plan de gestion de la réserve programment des coupes de bois réalisées selon le principe de l'**affouage**, c'est-à-dire par les habitants de la commune, afin de satisfaire leurs besoins domestiques.

Cela permet de réaliser des opérations de rajeunissement ou de conversion du taillis à moindre coût et de répondre à la demande locale de bois de chauffe.

Le cahier des charges des coupes est adapté de manière à respecter le caractère protégé du site (dates d'intervention, choix des essences prélevées, taux de prélèvement ...)

Au cours de l'hiver, **une coupe sélective de bois a été réalisée sur 0,5 hectares**, dans la continuité de la zone déjà traitée au cours de l'hiver 2009/2010.



Vue de la parcelle traitée en 2010/11, pendant les travaux de coupe sélective

Les **restes végétaux non valorisés** (houppiers des arbres coupés, broussailles composant le sous-bois) et stockés en andains sur les parcelles **ont été partiellement broyés**.

Ce broyage est une obligation réglementaire à proximité des voies de circulation, de manière à limiter le risque d'incendie. Compte tenu du volume de rémanents produits, il s'avérait aussi nécessaire pour permettre à la flore herbacée de se développer sur les parcelles. Enfin, il a aussi l'intérêt de faciliter la décomposition des rémanents et leur retour dans les cycles de la matière.

Toutefois, **de manière à préserver des zones refuge pour la petite faune, ce broyage n'a pas été réalisé sur la totalité de la parcelle** et une partie des andains a été conservée.



Vue de la parcelle traitée en 2009/10, après la coupe sélective et le broyage des rémanents

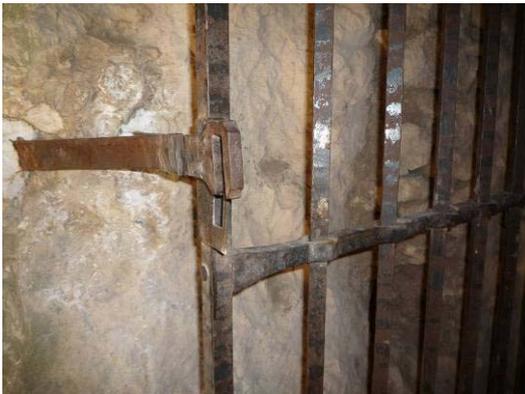
- **Gestion de la grotte de la Baume Saint Vérédème, en faveur des chauves-souris**

Depuis 2007, les accès à une grotte - tunnel traversée par un sentier de randonnée sont fermés aux périodes d'hivernage et de reproduction des chauves-souris.

Cette grotte est fréquentée par 15 espèces de chauves-souris sur les 21 recensées dans les gorges du Gardon.

Le **calendrier d'ouverture / fermeture de la grotte a été respecté**, grâce à un dispositif de fermeture provisoire mis en place suite au vandalisme des serrures pendant l'été 2010.

Une subvention exceptionnelle attribuée par la [Région Languedoc-Roussillon](#) a permis de faire **réparer le dispositif de fermeture** à l'automne 2011.



La serrure d'une des grilles fermant le tunnel d'accès à la grotte a dû être totalement remplacée

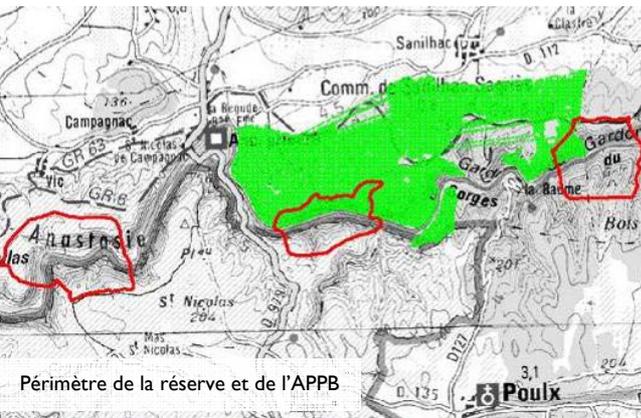


**Une chauve-souris ayant été retrouvée empalée sur un fil de fer dépassant des parois**, une intervention d'urgence a été réalisée, avec l'appui du [Syndicat Mixte des gorges du Gardon](#), pour éliminer ces souvenirs de l'époque où la grotte était l'objet de fouilles archéologiques.



Retrait des restes de fil de fer dépassant des parois

- **Matérialisation de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, en faveur de l'Aigle de Bonelli**



Le périmètre de la réserve recoupe celui d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope pris en faveur de l'Aigle de Bonelli. Sauf exceptions, l'arrêté interdit toute pénétration dans cette emprise du 15/01 au 30/06, de manière à préserver la quiétude de ce grand rapace lors de la reproduction et de l'élevage des jeunes.



La signalisation de ce périmètre réglementé consistait jusqu'ici en un unique panneau installé sur une sente accédant à un point de vue sur les gorges.

La fréquentation de la zone a été suivie par des agents du Syndicat Mixte des gorges du Gardon et au moyen d'un dispositif de comptage automatique : **au cours des deux dernières années, plusieurs intrusions dans le périmètre ont été constatées** lors des périodes d'interdiction d'accès. Elles étaient le fait de chasseurs ou de randonneurs qui ignoraient l'existence d'un périmètre réglementé ou qui ne visualisaient pas suffisamment clairement son emprise.

Avec l'appui du chantier d'insertion porté par le [Syndicat Mixte des gorges du Gardon](#), la **signalétique de l'APPB a été renouvelée et renforcée au niveau des principaux points d'accès** (mise en place de 5 panneaux).



## DIAGNOSTICS ET SUIVIS ECOLOGIQUES

### • Principales actions et intervenants

Le programme 2011 comportait notamment :

- des **prospections et des suivis floristiques** réalisés par les botanistes du [Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon](#), notamment sur les zones où des opérations de restaurations de pelouses sont en cours ;
- la mise en œuvre, pour la première année, d'un **protocole quinquennal de suivi ornithologique** élaboré à l'échelle de la réserve et confié au [Centre Ornithologique du Gard \(CO Gard\)](#) ;
- la mise en œuvre, pour la seconde année, d'une **étude biospéléologique et climatologique** programmée sur 5 ans, dans 2 cavités de la réserve, confiée à l'[Association Spéléologique de Nîmes \(ASN\)](#) ;
- des **prospections et des suivis concernant** les papillons de jour, les orthoptères (criquets et sauterelles), les odonates (libellules) et les araignées. Ces opérations ont été réalisées soit en régie, par le technicien de la réserve, soit avec l'appui de l'[Office pour les Insectes et leur Environnement \(OPIE\)](#).
- un **travail exploratoire pour une étude du fonctionnement hydrologique** d'une des principales sources karstiques de la réserve.

*En 2009, lors de l'évaluation de la mise en œuvre du 1<sup>er</sup> plan de gestion de la réserve, il était apparu que la **faune invertébrée** était un des éléments très mal connu sur la réserve.*

*Par conséquent, dès 2010, des opérations d'inventaire ou de suivi des différents groupes d'insectes et des arachnides ont été initiées dans les différents milieux (grottes, bois, pelouses, berges...), en régie et avec l'appui de partenaires comme l'[ASN](#) ou l'[OPIE](#).*



• **Etat de la connaissance des insectes et arachnides**

Concernant ces groupes, à l'issue des deux premières années de mise en œuvre du 2<sup>nd</sup> plan de gestion de la réserve, la connaissance a progressé de façon très notable :

	Nombre de taxons recensés		Espèces patrimoniales
	2009	2011	
Arachnides	72	244	4 déterminantes ZNIEFF : Uroctée de Durand, <i>Araneus pallidus</i> , <i>Nurscia sequerai</i> , <i>Cyrbia algerina</i>
Papillons de jour	63	80	2 protégées nationales : Damier de la succise, Proserpine 4 déterminantes ZNIEFF : Damier de la succise, Hespérie de la Balotte, Proserpine, Thècle de l'Arbousier
Orthoptères	47	58	1 protégée nationale : Magicienne dentelée 3 déterminantes ZNIEFF : Aiolope émeraude, Decticelle côtière, Decticelle annelée
Odonates	21	35	2 protégées nationales : Cordulie à corps fin, Gomphe de graslin 6 déterminantes ZNIEFF : Agrion nain, Cordulie à corps fin, Gomphe de graslin, Gomphe semblable, Gomphe à crochets, Libellule fauve

Evolution de la connaissance relative à quelques groupes d'invertébrés entre l'évaluation du 1<sup>er</sup> plan de gestion (2009) et la fin 2011

**A ce jour, c'est 1/4 de la faune de France qui est présente sur la réserve pour les orthoptères et 1/3 pour papillons de jour et les odonates !**

Ces opérations, qui ont vocation à se poursuivre jusqu'en 2014, nourrissent déjà des **pistes de réflexion pour la gestion future de la réserve.**



Ainsi, les zones ouvertes sur lesquelles sont suivies les populations de papillons de jour révèlent une richesse extrêmement variable d'un secteur à l'autre. Cela peut être relié à des flores différentes mais peut-être aussi aux pratiques de gestion mises en œuvre.



De même, les prospections orthoptères ont mis en évidence un fort enjeu au niveau des berges du Gardon, qui abritent de nombreuses espèces parmi lesquelles certaines sont patrimoniales (Decticelle annelée, Decticelle côtière). Leur potentiel d'accueil devra être maintenu, éventuellement par un entretien ponctuel, ce qui peut aussi s'avérer positif pour les odonates qui fréquentent ces zones pour chasser.

De haut en bas : Pacha à deux queues, Caloptéryx méditerranéen

## GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

- **Découverte d'un site majeur pour l'étude la paléofaune**

*La réserve, à l'image de l'ensemble du massif des gorges du Gardon, est un territoire très riche en patrimoine archéologique.*



En 2010, des membres de l'[Association Spéléologique de Nîmes \(ASN\)](#), partenaire régulier de la réserve sur plusieurs projets, découvraient un gros crâne comportant une cheville osseuse, dans un remplissage de galerie souterraine.

*Vue du remplissage dans lequel les os ont été découverts*

Un agent du [Service Régional de l'Archéologie](#) ainsi qu'une paléontologue du [Musée Régional de Préhistoire d'Ornac l'Aven](#), venus diagnostiquer ces restes sur place, identifiaient un **gisement paléontologique modeste mais très bien conservé et recommandaient une extraction du crâne** pour éviter le pillage et réaliser une étude complémentaire.

Au cours du printemps 2011, cette opération, qui posait de nombreuses difficultés techniques (accès au gisement, préservation de l'intégrité du crâne pendant le chantier et le transport, poids du dispositif à extraire du gisement – environ 130 kg-), a été réalisée avec succès par l'[ASN](#), avec l'appui du [Spéléo Secours du Gard](#).

Les premiers résultats datent les ossements entre - 300 000 et - 800 000 ans, ce qui fait de ce gisement **un des deux sites majeurs en région pour l'étude de la faune de cette époque.**

Le crâne a été identifié comme celui d'une espèce **ancêtre du Bison des steppes**. Il était accompagné de restes de bouquetin, de renne et d'un grand carnivore : une faune bien différente de celle qui fréquente le site aujourd'hui !



*Crâne avec sa cheville osseuse, dégagés partiellement du sédiment*

Un complément d'étude des ossements extraits et du gisement est en projet.

## COMMUNICATION, ACCUEIL, PEDAGOGIE

- **Participation à un projet national de production photographique**



Partant du constat que le patrimoine naturel est mal connu du grand public et qu'un discours alarmiste est insuffisant pour mobiliser largement en faveur de sa protection, un collectif de gestionnaires d'espaces naturels a initié le **projet « Cœur de nature en France »**. Objectif : révéler les merveilles de la nature en s'appuyant sur la force de l'image, et permettre à chacun de se les approprier.

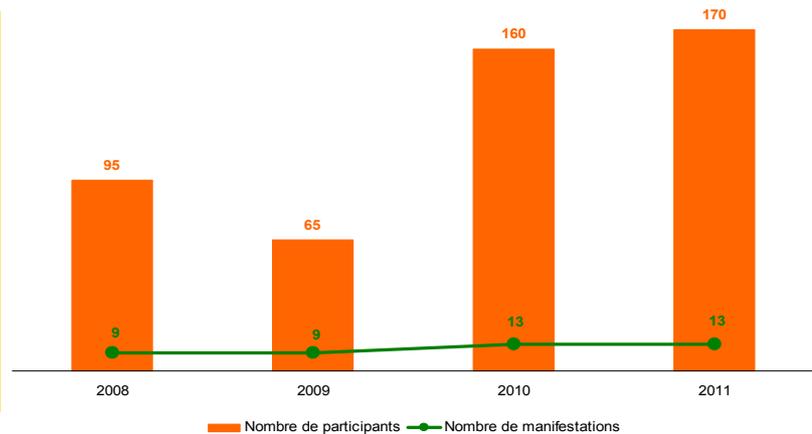
La réserve est **un des espaces protégés choisis pour participer à ce projet** : une photographe a donc suivi les agents sur le terrain pendant quelques jours au printemps, saisissant tour à tour les paysages, la faune, la flore ou le travail des gestionnaires et livrant son regard de « néophyte » sur le site et les actions conduites.



Ainsi, pendant tout l'automne, la réserve s'est vue affichée **sur les grilles du Jardin du Luxembourg dans le cadre d'une exposition de 80 clichés** en provenance de 66 espaces naturels, **accompagnée d'un numéro hors série du magazine Terre Sauvage**.

## • Participation aux animations

A l'issue de l'évaluation du 1<sup>er</sup> plan de gestion de la réserve, le programme d'animation a connu une refonte visant à améliorer l'offre. Parallèlement, la diffusion du programme a été organisée et élargie. Dès 2010, cela se traduit par une fréquentation des manifestations en hausse de 138% par rapport à 2009 !



L'amélioration de la participation se confirme en 2011 avec 170 participants au total pour 13 manifestations.

## • Fréquentation de la permanence

Dans l'attente de disposer d'un lieu pérenne et dédié la réserve (Maison de la réserve), la commune de Sanilhac-Sagriès met à disposition une salle de la mairie pour informer et accueillir le public. En période estivale un agent y est généralement présent 3j/semaine. Hors saison, l'accueil y est assuré le mercredi uniquement.

En 2010, la fréquentation par le grand public avait fortement chuté par rapport aux années précédentes.

2008	2009	2010	2011
278	351	118	229

Nombre de personnes reçues dans le cadre de la permanence

En 2011, cette fréquentation s'est nettement améliorée, sans toutefois revenir à son maximum.

Cette amélioration est liée à une présence plus grande qu'en 2010, rendue possible par l'appui d'une stagiaire en été, ainsi qu'à la fin des travaux gênant l'accès à la mairie.

La fréquentation par les partenaires techniques reste élevée, ce qui confirme le rôle clé de ce lieu pour la coordination de la gestion.

## • Accueil de stagiaires

En 2011, la réserve a accueilli **8 stagiaires** :

- Joan CHARLUT et Antoine COULON pour l'élaboration d'une méthode d'étude d'une source karstique (Master 1 SEEC, Université Montpellier II, 2 mois)
- Hassan EL-AMRANI pour une exploration de méthodes de cartographie 2,5D et de représentation des falaises (Master 2 SIG3T, Université Montpellier III, 6 mois)
- Lucile GERAY, en appui pour l'accueil du public (Licence 2, Université Lille 1, 1 mois)
- Fabien LEPINE, en appui pour les inventaires naturalistes et la gestion (BTS GPN, Cours Diderot Montpellier, 15 jours)
- Matthieu TOUBDJI, François OLIVIER et Jean-René LIVOLSI, pour le levé du bornage de parcelles (IUT de Génie Civil de Nîmes, 15 jours)

## MAINTENANCE, ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS

### • Actualisation de la signalétique réglementaire de la réserve

Une première signalétique réglementaire avait été mise en place sous le statut de réserve naturelle volontaire. Le passage en réserve naturelle régionale a rendu nécessaire d'actualiser cette signalétique.

Les travaux de pose ont été réalisés en décembre.



Signalétique mise en place à l'entrée de la permanence et sur le principal accès à la réserve

Ces travaux ont été financés dans le cadre d'un marché global porté par la Région pour l'ensemble des réserves régionales.

Cette signalétique matérialise l'emprise réglementée et informe les visiteurs des règles à suivre.

## PARTENARIATS, PARTICIPATION A DIVERS PROJETS ET AUX RESEAUX

Cet intitulé regroupe les contributions de la réserve à :

- **la mise en œuvre de projets locaux** : gestion de la forêt communale soumise, étude préalable au classement en réserve de Biosphère, étude de la fréquentation du massif, réhabilitation des accès à la Baume St Vérédème, plan de gestion de la propriété départementale de la Baume, valorisation d'un réseau d'itinéraires multi-activités au sein de la Communauté de Communes de l'Uzège ;
- **la mutualisation de la connaissance naturaliste** : Observatoire du patrimoine naturel du Gard, Système d'Information sur la Nature et les Paysages, Stratégie de Création d'Aires Protégées, colloque de l'Association Française d'Arachnologie, rencontres Chiroptères Grand Sud ;
- **la recherche scientifique** : projet de recherche pluridisciplinaire sur la valeur extrême des pluies et des crues ;
- **la mutualisation d'expérience entre gestionnaires** : test d'un logiciel de gestion administrative permettant l'agrégation de données issues du réseau des réserves naturelles, congrès commun Réserves Naturelles de France et Conservatoires d'espaces naturels.

## REGLEMENTATION, POLICE, SURVEILLANCE

- **Commissionnement au titre de la réglementation « réserves naturelles »**

Le technicien affecté à la réserve a suivi les **5 semaines de formation** obligatoires et a obtenu ce commissionnement. Il devra prêter serment auprès du tribunal de grande instance de Nîmes en début d'année 2012 pour pouvoir exercer des missions de police sur la réserve.

- **Demandes d'autorisation au titre de la réglementation de la réserve**

*La réglementation de la réserve est inscrite dans l'arrêté de classement pris par le Président du Conseil Régional. Cette réglementation cadre un certain nombre de points tels que la réalisation de travaux ou la circulation des personnes. **Des dérogations à certaines interdictions peuvent être sollicitées auprès de la Région.** Les demandes évoquées dans ce chapitre s'inscrivent dans ce cadre.*

*Les co-gestionnaires accompagnent les porteurs de projets pour l'élaboration des demandes, et la Région pour leur instruction.*

En 2011, les co-gestionnaires ont accompagné **4 demandes d'autorisations**, en préalable à :

- l'extraction du matériel paléontologique découvert dans un aven par l'Association Spéléologique de Nîmes (cf. page 10) ;
- la réalisation de sondages dans une grotte sollicitée par un enseignant chercheur du laboratoire Géosciences de l'Université de Montpellier II, dans le cadre d'un projet de recherche pluridisciplinaire sur la prédétermination des valeurs extrêmes de pluies et de crues ;
- un exercice de reconnaissance du GRIMP ;
- la pose de miradors de battue par la société communale de chasse.

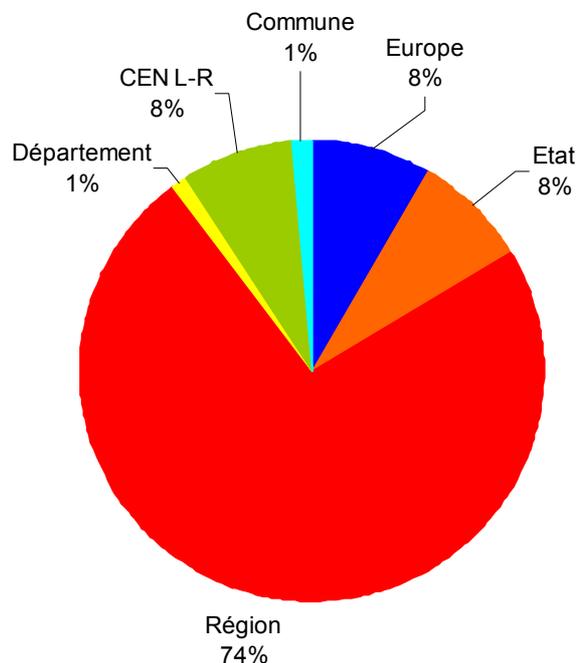
## BILAN FINANCIER

### • Charges

	poste de dépenses	montant
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Frais de personnel	74 512 €
	Frais de déplacements, restauration, hébergement	9 316 €
	Frais fixes	25 530 €
	Services extérieurs	2 919 €
	Achats de matériel, documentation, fournitures ...	1 545 €
	<b>SOUS-TOTAL 1</b>	<b>113 822 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Services extérieurs	22 639 €
	<b>SOUS-TOTAL 2</b>	<b>22 639 €</b>
<b>OPERATION EXCEPTIONNELLE REPARATION DES SYSTEMES DE FERMETURE DE LA GROTTTE DE LA BAUME ST VEREDEME</b>	Services extérieurs	1 180 €
	<b>SOUS-TOTAL 3</b>	<b>1 180 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>137 641 €</b>

### • Produits

	organisme	taux	montant
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Etat	10%	11 100 €
	Région	78%	88 705 €
	Département	1%	1 500 €
	Commune	2%	1 994 €
	CEN L-R	9%	10 523 €
	<b>SOUS-TOTAL 1</b>		<b>113 822 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Europe (FEDER)	49,9%	11 294 €
	Région	49,9%	11 294 €
	CEN L-R	0,2%	51 €
	<b>SOUS-TOTAL 2</b>		<b>22 639 €</b>
<b>OPERATION EXCEPTIONNELLE REPARATION DES SYSTEMES DE FERMETURE DE LA GROTTTE DE LA BAUME ST VEREDEME</b>	Région	100%	1 180 €
	<b>SOUS-TOTAL 3</b>		<b>1 180 €</b>
<b>TOTAL</b>			<b>137 641 €</b>



## LE PROGRAMME PREVISIONNEL 2012



Une des entrées de la grotte de la Baume Saint-Vérédème est accessible depuis les berges du Gardon, en passant par un abri sous roche qui aurait servi d'ermitage, et où est construite une des plus anciennes chapelles romanes du Languedoc

## LES ACTIONS

Le programme d'actions présenté dans le tableau ci-après reprend des opérations inscrites dans le plan de gestion 2010-2014 et des opérations qui n'avaient pas été prévues dans le plan. Ces dernières sont signalées en gras dans le tableau.

**Le programme d'action 2012 a reçu l'aval des membres du comité consultatif présents lors de la réunion du 15/12/2011.**

	Intitulé de l'action	Remarques
Gestion des habitats et des espèces	Mise en œuvre des travaux d'entretien mécanique des pelouses sèches en cours de restauration	<b>Travaux d'entretien suspendus</b> pour établir le bilan de la gestion et revoir le cahier des charges de l'entretien
	Gestion de la fermeture intermittente de la grotte de la Baume St Vérédème	Poursuite de l'action selon les mêmes modalités qu'en 2011
	Mise en œuvre des coupes de bois programmées dans l'aménagement forestier	Perspective : environ 0,5 ha dans le prolongement des zones déjà traitées lors des coupes précédentes.
	<b>Entretien de l'ouverture d'une combe en faveur des populations de papillons de jour</b>	Sous réserve d'obtention des autorisations au titre de la réserve, de Natura 2000 et du Site Classé
Diagnostics et suivis écologiques	Prospections et suivis floristiques	Suivis : opération de restauration de pelouses ; population de <i>Gagea granatelli</i> ; population d' <i>Heteropogon contortus</i>
	<b>Inventaire des coléoptères saproxyliques de la chênaie verte</b>	Prestation programmée sur 3 années consécutives, confiée à l'Office National des Forêts
	Finalisation et mise en oeuvre d'un protocole de suivi des formations dominées par le Chêne vert	
	Etude biospéléologique et climatologique de deux cavités	Action démarrée en 2010, durée : 5 ans. Confiée à l'Association Spéléologique de Nîmes
	Complément et actualisation de l'inventaire et de la description des cavités	Action réalisée en partenariat avec l' Association Spéléologique de Nîmes
	Prospections et suivis faunistiques	<b>ENTOMOFAUNE &amp; ARACHNIDES :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre du protocole STERF pour la 3ième année consécutive</li> <li>- Prospections des plantes hôtes et des pontes de Proserpine et de Damier de la Succise</li> <li>- Test de mise en œuvre du STELI + collecte d'exuvies (odonates)</li> <li>- Mise en oeuvre d'ILA dans les zones ouvertes (orthoptères)</li> <li>- Arachnides: prospections berges, milieux rocheux, grottes (2010 : milieux ouverts; 2011 : litière forestière)</li> </ul>

	Intitulé de l'action	Remarques
<b>Diagnostics et suivis écologiques</b> <i>FIN</i>	Prospections et suivis faunistiques (fin)	<b>FAUNE AQUATIQUE :</b> - Participation à l'enquête nationale Campagnol amphibie <b>REPTILES :</b> prospections Lézard ocellé <b>CHAUVES-SOURIS :</b> Mise en oeuvre du protocole SPOCS pédestre <b>AVIFAUNE :</b> poursuite du suivi initié en 2010 et confié au Centre Ornithologique du Gard
	Participation aux actions de suivi de la faune portées par d'autres partenaires, mises en oeuvre au sein de la RNR	- prospections chauves-souris dans le cadre du programme LIFE + « Chiros Med » porté par le Parc Naturel Régional de Camargue - prospections Loutre pour la déclinaison régionale du Plan National d'Actions portée par Méridionalis
	Evaluation du rôle DFCI de la piste B 126	Il s'agit pour les co-gestionnaires de solliciter cette évaluation auprès des services compétents.
	Elaboration de documents-cadre plus détaillés pour certains aspects de la gestion	Plan de gestion des zones ouvertes et particulièrement du secteur du Montailon
	Mise en place d'outils de collecte et de partage des observations naturalistes	Perspectives de conventionnement : SMAGE des Gardons, Syndicat Mixte des Gorges du Gardon
<b>Communication</b> <b>Gestion de la fréquentation</b> <b>Accueil</b> <b>Pédagogie</b>	Organisation et tenue de la permanence de la Réserve	Poursuite de l'action selon les mêmes modalités qu'en 2011
	Etude de la faisabilité d'un lieu d'accueil dans la grange récemment acquise par la commune	
	Suivi de la fréquentation sur le sentier de la Baume St Vérédème	Relève mensuelle d'un dispositif de comptage automatique
	Contribution au projet global de sentier d'interprétation passant par la Baume St Vérédème	Sous réserve du lancement du marché par le Département
	Montage et mise en oeuvre d'un programme d'animations à destination du grand public	Une douzaine d'animations dont participation à Avril en balade, à la Fête de la Nature et à Octobre Nature.
	Accueil de formations de troisième cycle	

	Intitulé de l'action	Remarques
<b>Communication Gestion de la fréquentation Accueil Pédagogie</b>  <i>FIN</i>	Diffusion des plaquettes de la Réserve et d'autres documents relatifs aux actions en cours sur le massif et à la sensibilisation au patrimoine naturel	
	Edition d'une exposition itinérante relative au milieu souterrain	Achèvement de l'action initiée en 2010 en partenariat avec l'Association Spéléologique de Nîmes
	Contribution à diverses publications	Dont publication des résultats de l'inventaire des orthoptères réalisé en 2011 avec l'Office pour les Insectes et leur Environnement
<b>Réglementation Police Surveillance</b>	Assermentation du technicien de la réserve	
	Information des usagers et du grand public quant à la réglementation et aux mesures de protection	Information systématique dans le cadre de la permanence, des animations, et des réponses aux demandes d'information. Information dans le cadre des contacts préalables aux autorisations fournies par les co-gestionnaires.
	Organisation et mise en œuvre de la surveillance du site	Il s'agit d'assurer une présence hebdomadaire sur le terrain pour informer les usagers en direct et surveiller les divers équipements.
	Participation aux opérations de police interservices	
	Demandes d'autorisations prévues dans le Code de l'Environnement ou dans la réglementation de la Réserve	Assistance aux porteurs de projet pour l'élaboration des demandes d'autorisation Appui à la Région dans le cadre de l'instruction technique et réglementaire des demandes (consultation des instances compétentes, émission d'avis) Perspectives : - autorisation pour le redimensionnement et la mise en sécurité des sondages réalisés dans le cadre du projet EXTRAFLOR (cf. ci-après)

	Intitulé de l'action	Remarques
<b>Maintenance Entretien des équipements</b>	Matérialisation de l'emprise de l'APPB	Mise en place et retrait de la signalétique selon les dates d'interdiction d'accès
	Recherche et matérialisation des limites de la Réserve	Il s'agit de retrouver et de lever le bornage des parcelles classées en réserve
<b>Partenariats Participation à divers projets et aux réseaux de gestionnaires</b>	Participation à divers comité de pilotage et groupes de travail relatifs à des projets locaux	
	Participation aux réseaux de gestionnaires d'espaces naturels	
<b>Autres</b>	<b>Mise en sécurité des sondages dans le cadre du projet de recherche pluridisciplinaire EXTRAFLO sur la valeur extrême des pluies et des crues</b>	Compte tenu de la dimension atteinte par les sondages, il est nécessaire de sécuriser le site et les sondages pour pouvoir poursuivre.
	<b>Formation aux premiers secours</b>	2 agents affectés à la réserve seront formés
<b>Gestion administrative et financière</b>	Conventionnement avec les partenaires et les différents acteurs intervenant sur le territoire de la Réserve	
	Elaboration et suivi de demandes d'autorisations relatives diverses réglementations, en préalable à la mise en œuvre des actions portées par les co-gestionnaires	Demande d'autorisation de travaux en Site Classé : - entretien de l'ouverture d'une combe en faveur des populations de papillons de jour
	Mise en œuvre du Comité Consultatif	
	Mise en œuvre du Comité de Gestion	
	Mise en œuvre du programme d'activité annuel	Elaboration du programme en coordination avec les partenaires techniques et financiers Recherche de financement Suivi de l'activité et suivi budgétaire
	Gestion des données informatiques	Saisie et diffusion des données produites dans le cadre de la gestion de la Réserve

## LE BUDGET

### • Charges

	poste de dépenses	montant
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Frais de personnel	72 965 €
	Frais de déplacements, restauration, hébergement	9 600 €
	Frais fixes	22 680 €
	Services extérieurs	0 €
	Achats de matériel, documentation, fournitures ...	535 €
	<b>SOUS-TOTAL 1</b>	<b>105 780 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Services extérieurs	23 786 €
	Achats de matériel, documentation, fournitures ...	4 483 €
	<b>SOUS-TOTAL 2</b>	<b>28 269 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>134 049 €</b>

### • Produits

	organisme	taux	montant
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Etat	10%	11 000 €
	Région	80%	84 620 €
	Département	4%	4 000 €
	CEN L-R	6%	6 160 €
		<b>SOUS-TOTAL 1</b>	<b>105 780 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Europe (FEDER)	37%	10 546 €
	Région	54%	15 380 €
	Commune	7%	2 000 €
	CEN L-R	1%	343 €
		<b>SOUS-TOTAL 2</b>	<b>28 269 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>134 049 €</b>	

